

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Le jugement du peuple

Certains opposants à notre initiative, principalement parmi les élus de gauche, s'opposent a priori au référendum des communes pour le seul motif que le peuple ne serait pas apte à saisir la complexité des questions politiques.

Ce qu'ils attendent de l'électeur, ce n'est donc pas qu'il réfléchisse à des questions qui sont hors de sa portée, mais qu'il donne par son vote une légitimité à ceux qui détiennent le pouvoir. Cette légitimité est purement formelle: peu importe que le peuple connaisse peu et mal ceux qu'il élit, peu importe qu'il les élise en fonction de promesses intenables ou mû par des passions savamment entretenues par l'un ou l'autre candidat, peu importe enfin que ce soit à une infime majorité qu'il élise celui-ci plutôt que celui-là. Ce qu'on lui demande, c'est de participer «massivement» au rite électoral, puis de se taire jusqu'aux prochaines élections! L'électeur n'est pas une personne réelle pourvue d'un jugement libre, c'est un individu défini par sa capacité de glisser un bulletin dans une urne.

Cette conception, qui justifie aux yeux de ces opposants le refus du référendum des communes, justifierait tout aussi bien la suppression du référendum populaire tel que nous le connaissons. Les lignes qui suivent valent autant pour l'un que pour l'autre.

Il est certain que la politique demande une bonne connaissance des questions particulières sur lesquelles l'Etat doit prendre une décision. Elle demande aussi qu'on se place à un niveau qui rende possible la vision d'ensemble nécessaire à la réalisation du bien commun. Ceux qui se proposent à notre suffrage et entre lesquels nous sommes contraints de choisir sont-ils majoritairement pourvus de ces connaissances et qualités? On peut en discuter.

On pourrait se contenter de justifier le système référendaire par le seul fait que, grâce à lui, le peuple peut contraindre les autorités à respecter ses traditions, son rythme de vie, mais aussi ses craintes, et, par là, contribuer

à conserver l'unité du peuple et de l'Etat. C'est déjà beaucoup et le Canton a plus souffert du caractère hâtif de certaines réformes, scolaires, fiscales et ecclésiastiques notamment, que de la lenteur qu'il est de bon ton de lui reprocher.

Il nous semble toutefois qu'on peut aller au-delà et affirmer que beaucoup de citoyens non-candidats sont mieux formés à l'approche politique que ne le pensent leurs représentants.

Il y a en effet beaucoup d'analogies entre la façon de conduire un Etat et celle de conduire une entreprise ou une famille. On le constate évidemment sur le plan financier, mais aussi avec l'exercice de l'autorité, la prise de décision, le suivi des affaires, la communication. Un patron, un indépendant, un contremaître, un propriétaire qui gère son bien, le simple citoyen qui s'occupe d'une association culturelle, de bienfaisance... ou de sa famille acquièrent «sur le tas» un certain sens de la réalité, le même, *mutatis mutandis*, que celui

qui inspire les bonnes décisions politiques.

Ce réalisme ne se présente pas sous la forme de réflexions politiques systématiques. C'est plutôt un fond personnel de références accumulé un peu en vrac grâce aux mille expériences mille fois répétées de la vie ordinaire. Cette accumulation engendre peu à peu la capacité d'apprécier globalement une situation, de porter un jugement intuitif sur les choses.

Cette «sagesse populaire» est réelle. Elle a sans doute une portée limitée, notamment parce que ceux qui l'exercent ont, par définition, une certaine peine à étayer leurs conclusions par des démonstrations. Mais à tout prendre, elle est largement plus efficace que la pseudo-réflexion de tant de personnalités publiques qui croient être allés au fond des choses parce qu'il ont réussi à formuler un problème politique dans la langue de bois de leur parti.

OLIVIER DELACRETAZ

### Qui a écrit cela?

*Cela change la manière dont les autres cantons et la Confédération nous considèrent, et cela change aussi le climat dans le canton. Nous avons retrouvé notre rang au cœur de la Suisse romande, il nous est plus facile d'être fiers d'être vaudois, cela améliore notre crédibilité et notre influence en tant que canton. Il est difficile de mesurer les résultats concrets de ce changement de climat, mais on le perçoit par toutes sortes de signes. Par exemple, le fait que, ces derniers temps, les membres du Conseil fédéral se déplacent fréquemment dans le canton de Vaud. Ou que l'on ait choisi le chef de l'Administration vaudoise des finances comme vice-président du Comité suisse des impôts. [...]*

Les conséquences bénéfiques de finances cantonales saines inspiraient le futur président du Conseil d'Etat Pascal Broulis dans le supplément de la FAO du 8 décembre 2006. Aucun lecteur n'a donné la réponse exacte.

Notre nouvelle citation pourrait être sortie de la bouche de tout éditeur romand. Pourtant, il n'en est rien...

*Qui est-ce qui lit les romans, à part ceux qui y sont forcés par leur métier même? Qui est-ce qui les lit? Les philosophes les dédaignent, les savants aussi, les hommes d'affaires sont trop pressés, les adolescents n'aiment que les vers; alors, il reste les femmes.*

Le premier lecteur à nous fournir la référence exacte gagne un abonnement d'une année à *La Nation*.

Comme si nous n'étions pas suffisamment envahis d'anglicismes en tous genres, il a fallu qu'apparaisse depuis un ou deux ans dans la presse un nouveau virus: le remplacement du terme «expérience» par celui d'«expertise». Parmi les exemples récents, citons l'article du *Temps* du jeudi 22 mars, p. 5, où M. Bussard nous apprend que la Confédération offre «son expertise nucléaire» à la République islamique d'Iran.

Cette mode est d'une totale absurdité. On remplace un mot extrêmement répandu, de sens courant depuis des siècles, par un autre de la même famille mais ayant un autre sens, d'usage longuement établi lui aussi. C'est à croire que le mot «expérience» gêne les journalistes comme étant trop banal, voire obsolète (le virus n'est pas encore apparu, me semble-t-il, dans la littérature). Ainsi devrait-on écrire, pour être à la page: «Comment a-t-on pu confier cette expertise au Professeur Durand, qui n'a aucune expertise dans ce domaine? Il aurait fallu la confier au Professeur Durant, qui notoirement a une grande expertise en la matière.» Ou: «Croyez-en ma longue (ou vieille) expertise, mes enfants, ce genre d'aventure finit toujours mal». Et ainsi de suite.

Contrairement au *Larousse*, qui ignore ce sens du mot expertise (reste à vérifier le Littré et le dictionnaire de l'Académie), le *Grand Robert*, après en avoir donné la définition usuelle avec de nombreux exemples, indique à la fin, comme sens subsidiaire «repris de l'anglais mais conforme à l'étymologie et à la morphologie», le sens de «qualité (compétence, connaissance)

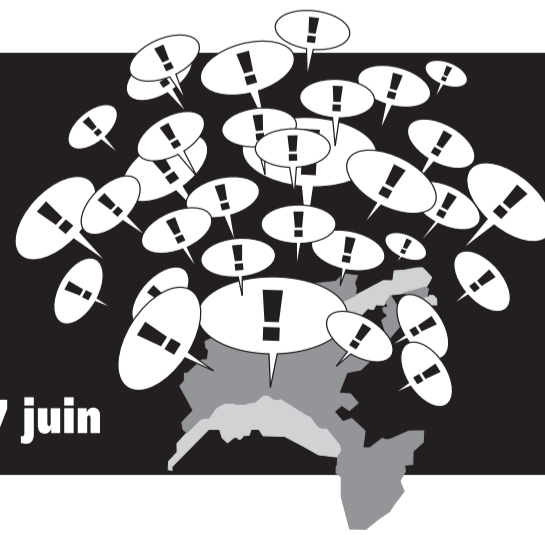
### Le français tel qu'on l'écrit

d'un expert». Il signale l'usage de ce mot par Montaigne (*Essais*, Livre II, ch. VII) dans le sens d'habileté, ce qui le rapproche de l'adjectif «expert», dont le sens ne recouvre que partiellement celui d'«expérimenté». Mais il est amusant de voir que dans ce même chapitre, Montaigne utilise à deux reprises au moins le mot «expérience»,

comme d'ailleurs dans le reste de son œuvre. Apparemment ni lui ni aucun écrivain dans les siècles qui ont suivi n'ont utilisé le mot expertise dans le sens d'expérience. Ce virus a dû franchir l'Atlantique il y a quelque temps au gré d'une traduction.

A. BONNARD

# la parole aux communes!



le 17 juin

# OUI

au  
référendum  
des  
communes

## «Bonne Nouvelle»: on nous écrit

Dans l'article «Bonne Nouvelle» publié dans le numéro du 27 avril 2007 de La Nation et signé Pierre-François Vulliemmin, ce dernier m'attribue des opinions qui ne sont pas les miennes et que je n'ai jamais exprimées nulle part. A titre de seul exemple, M Vulliemmin prétend que dans une interview publiée par «Bonne Nouvelle», j'aurais présenté la Résurrection du Christ comme «quelque chose de symbolique». Or, le mot symbole n'est utilisé nulle part dans cette interview. En revanche, j'affirme que la Résurrection, qui est le socle de la foi chrétienne, constitue un mystère que nous ne pouvons comprendre. C'est la position traditionnelle de la théologie la plus orthodoxe.

Je regrette vivement que La Nation ait cru bon de publier un texte qui contient des allégations calomnieuses à mon égard, sans prendre la peine de vérifier si elles reposaient sur la réalité, et je renvoie vos lecteurs à l'excellente interview parue dans le numéro d'avril de Bonne Nouvelle. Sur base de l'original, ils pourront mieux comprendre ce qui a été vraiment dit, plutôt qu'à travers les interprétations désobligeantes qui en sont faites par M Vulliemmin.

JACQUES NEIRYNCK

Notre article intitulé «Bonne Nouvelle» attribue à Monsieur Jacques Neiryck des opinions qui transparaissent à la lecture de ce qu'il nomme son «excellente interview». Nous sommes ravis d'apprendre que ces opinions contraires à la foi chrétienne orthodoxe ne sont pas celles de notre contradicteur, mais nous devons alors considérer l'interview comme pas du tout excellente, parce que peu claire.

Face au journaliste du magazine *Bonne Nouvelle*, Monsieur Neiryck déclare notamment la chose suivante: «... Dire que la découverte d'ossements que l'on réussirait, je ne sais comment, à attribuer à Jésus, nierait la résurrection. C'est s'accrocher à des preuves matérielles, qui ne peuvent rien nous apprendre de la résurrection. Les Evangiles sont prudents. Ils disent que le tombeau était vide. C'est tout». Et ailleurs: «Je ne la comprends pas [la résurrection de l'âme]. De la même façon que je me refuse à comprendre ou à décrire Dieu. Cette réalité nous échappe...» Et encore: «[Le] Dieu unique a créé le monde, dont font partie la souffrance et la mort. Il a ainsi révélé ses limites. Il n'est pas tout-puissant. Il s'est révélé à travers les prophètes, à travers Jésus-Christ bien sûr,

aussi à travers le prophète des musulmans. [...] Contrairement à beaucoup d'esprits pessimistes, je dis que son œuvre se manifeste par l'élévation continue du genre humain.»

Nous avons écrit que, dans son interview, Monsieur Neiryck relativise, qu'il fait de la Résurrection quelque chose de symbolique, qu'il en met en cause le caractère incarné. Nous maintenons. En effet, si notre contradicteur n'emploie jamais le terme de «symbolique», il affirme tout de même l'inanité des preuves matérielles. Or, la foi chrétienne est basée sur l'Incarnation de Jésus-Christ. Elle ne rejette pas du tout les preuves matérielles. La foi chrétienne ne dit pas qu'il faudrait ne pas prêter attention à d'éventuels ossements de Jésus-Christ que l'on retrouverait je ne sais où. Elle dit que l'on ne retrouvera jamais les ossements de Jésus-Christ, puisqu'il est ressuscité des morts dans son corps incorruptible, qu'il est monté au Ciel à la droite du Père et qu'il reviendra dans la Gloire, pour juger les vivants et les morts. C'est ce que nous apprend la Bible et ce que l'on peut et doit comprendre de la Résurrection du Dieu tout-puissant, qui n'est pas celui de l'Islam et qui ne se manifeste pas

dans l'élévation continue du genre humain, mais dans le rachat de nos péchés par son sacrifice unique.

Nous ne doutons pas que le mépris de Monsieur Neiryck pour les preuves matérielles parte d'un bon sentiment. Cependant, notre contradicteur laisse croire, volontairement ou par maladresse, que Christ pourrait ne pas être ressuscité comme la Bible nous l'apprend. C'est un jeu dangereux.<sup>1</sup> Nous sommes finalement très heureux de constater que Monsieur Neiryck, qui se dit chrétien bien qu'il ne croie pas au Dieu tout-puissant<sup>2</sup>, se rallie avec nous à la nouvelle de la Résurrection, qui est la seule Bonne Nouvelle. Le reste nous paraît sans grande importance.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMMIN

<sup>1</sup> D'accord avec St-Paul, nous affirmons que si Jésus-Christ n'est pas ressuscité des morts, notre foi est vaine. (I Corinthiens, 15; 12-19.)

<sup>2</sup> Ce qui est dommage pour un tenant de la théologie la plus orthodoxe. Cela le met notamment en opposition avec le *credo* des Apôtres et celui de Nicée-Constantinople. Tous deux parlent du «Père tout-puissant».

### Mise au point au sujet de l'âme

La réponse de M. Neiryck à M. Vulliemmin au sujet de la Résurrection du Christ nous donne l'occasion de revenir sur un autre sujet abordé par M. Neiryck dans la même interview: l'âme humaine.

M. Neiryck affirme: «La Bible ne parle jamais de l'immortalité de l'âme. [...] La résurrection est autre chose. L'âme n'existe pas. Nous avons un esprit, qui est un certain niveau de fonctionnement du cerveau. Dès que ce cerveau est détérioré, l'esprit l'est aussi». Et de récuser «cette philosophie qui consiste à séparer le corps – une espèce de machine matérielle – et puis un esprit qui est tout autre chose, sans relation étroite entre les deux. C'est erroné».

Le vrai et le faux sont fortement entremêlés dans ces quelques lignes. Reprenons séparément les différentes affirmations de M. Neiryck.

«La Bible ne parle jamais de l'immortalité de l'âme». Cela est faux. Le Christ déclare (Mat. 10: 28): «Au lieu de craindre ceux [les hommes] qui tuent

le corps sans pouvoir tuer l'âme, craignez Celui [Dieu] qui peut précipiter en enfer corps et âme». On ne peut pas tuer l'âme, affirme le Christ. La Bible enseigne donc l'immortalité de l'âme.

«La résurrection est autre chose». Cela est vrai mais ne contredit pas, et au contraire confirme, l'immortalité de l'âme. En effet, la résurrection attendue est celle du corps, pas de l'âme: «Je crois [...] à la résurrection de la chair», dit le Symbole des Apôtres, fidèle à l'Evangile (Mat. 27: 52): «Les tombeaux s'ouvrirent et les corps de plusieurs justes trépassés ressuscitèrent». Les corps ressuscités seront transfigurés, comme celui du Christ.

«L'âme n'existe pas. Nous avons un esprit, qui est un certain niveau de fonctionnement du cerveau». Cela est faux, tant sur le plan philosophique, sur lequel nous n'entrons pas ici, que sur le plan biblique. La Bible contient plusieurs passages, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, qui enseignent explicitement non pas la sépara-

tion mais la distinction de l'âme et du corps, à commencer par le récit de la création de l'homme (Gen. 2: 7): «Le Seigneur Dieu forma l'homme avec la poussière du sol, et il lui insuffla dans les narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant». Mais aussi: «il l'anéantira corps et âme» (Is. 10:18). Ou encore la fameuse prière d'Elie (1 Rois 17-21): «Seigneur, mon Dieu, je t'en prie, fais revenir en lui l'âme de cet enfant». Et dans le Nouveau Testament, outre les témoignages déjà cités de l'Evangile de Mathieu, qui présupposent tous deux la distinction de l'âme et du corps, cette affirmation de l'épître de Jacques (2: 26): «Le corps sans âme est mort».

«Dès que ce cerveau est détérioré, l'esprit l'est aussi. [Est erronée] cette philosophie qui consiste à séparer le corps – une espèce de machine matérielle – et puis un esprit qui est tout autre chose, sans relation étroite entre les deux». Tout cela est vrai, mais ne contredit ni la distinction de l'âme et du

corps ni l'immortalité de l'âme. M. Neiryck semble ignorer qu'il y a, entre le dualisme cartésien qu'il rejette à juste titre et le monisme matérialiste (l'esprit comme «niveau de fonctionnement du cerveau») dans lequel il tombe comme de Charybde en Scylla, une troisième voie, celle du réalisme aristotélicien, qui colle tant avec les données de l'expérience qu'avec l'enseignement biblique et que l'Eglise a faite sienne au concile de Vienne en 1312: le corps et l'âme ne sont ni une seule entité ni deux entités séparées, mais deux réalités distinctes et formant un tout. Formant un tout: cela explique que les facultés spirituelles ne peuvent pas s'exercer si le cerveau est endommagé, ce dont le dualisme cartésien n'arrive pas à rendre compte. Distinctes: cela explique que l'âme puisse survivre à la mort du corps dont elle attend alors la résurrection, ce dont le monisme matérialiste de M. Neiryck n'arrive pas à rendre compte.

DENIS RAMELET

### Aspects de la vie vaudoise

#### Un guide bilingue pour l'abbatiale de Romainmôtier

(fm) Les guides et autres livres historiques sur le célèbre monument du pied du Jura ne manquent pas. Une nouvelle publication vient pourtant de voir le jour, écrite par M. Philippe Jaton, archéologue, et publiée dans la série des Guides de monuments suisses édités par la Société d'histoire de l'art. Cet ouvrage a plusieurs atouts: il propose de manière condensée (moins de soixante pages!) et accessible au public plus de mille ans de l'histoire architecturale du lieu; ensuite, il s'appuie sur des recherches récentes qui n'ont pas encore fait l'objet d'une publication de synthèse; enfin, il est proposé également en allemand, ce qui devrait satisfaire les visiteurs germanophones, la documentation dans la langue de Goethe étant dépassée et, surtout, épuisée depuis longtemps.

#### Deux nouvelles publications à la BHV

(fm) Inlassablement et avec une belle régularité, la Bibliothèque historique vaudoise poursuit ses publications sur l'histoire du Canton. Nous arrivent donc, coup sur coup, deux ouvrages. Le premier, *Peuple et identité*, de Raphaël Rosa et Matthias Bolens, est sous-titré *Représentations vaudoises après la Révolution, 1798-1814*, et s'intéresse aux «fondements intellectuels qui président à la formation d'un régime républicain et d'une identité commune dans le Canton de Vaud au seuil du XIX<sup>e</sup> siècle». Le second ouvrage, dirigé par Olivier Meuwly, est consacré à Henry Druey et présente les conférences prononcées dans le cadre d'un colloque tenu en octobre 2005 à Dorigny.

[Les deux ouvrages, encore en souscription aux prix de 44 et 42 francs (+ frais d'expédition), peuvent être commandés à l'adresse: BHV, Grand-Chêne 8, 1002 Lausanne (tél. 021 320 38 31)]

#### 20 ans d'édition

(fm) Les éditions Cabédita à Yens-sur-Morges fêtent leur 20<sup>e</sup> anniversaire en publiant cette année leur 500<sup>e</sup> parution. Coup de chapeau donc à M. Eric Caboussat qui, avec un succès certain, a su tracer une ligne éditoriale, celle de la mémoire régionale; ainsi ont paru de nombreux livres consacrés à des villes, villages, lieux ou régions du Pays de Vaud.

#### Chronique sportive

(ar) En voile, le Vaudois Bernard Stamm a réalisé un magnifique exploit. Pour la deuxième fois, il a remporté le tour du monde en solitaire avec escales. Sur son monocoque *Cheminées Poujoulat*, Stamm a de surcroît terminé premier de chacune des trois étapes de la course. Bravo à lui.

La saison de ski est terminée depuis quelques semaines. Il faut néanmoins souligner la progression de la Montreusienne Aline Bonjour, qui a obtenu

une septième place prometteuse lors d'un slalom de coupe du monde en Sierra Nevada, puis qui a gagné deux titres lors des championnats suisses de ski alpin à Veysonnaz (slalom et combiné).

En ski nordique, Laurence Rochat a terminé à la première place du Marathon de l'Engadine, la fameuse course populaire du canton des Grisons. Après plus de 42 kilomètres d'efforts, la championne de la Vallée de Joux a devancé sa dauphine, la Suédoise Ek, d'une seconde sur la ligne d'arrivée!

Tirons un coup de chapeau à l'équipe féminine de volley-ball de Cheseaux-sur-Lausanne, qui a gagné tous ses matches de la saison en LNB et qui est naturellement promue en division supérieure.

Enfin, l'équipe de hockey inline (patins à roulettes en ligne) de La Tour-de-Peilz a gagné pour la deuxième fois la coupe d'Europe, lors d'une compétition qui vient de se dérouler à Montreux.

## Démocrates entre eux

Jean-Marie Le Pen n'a jamais prétendu rétablir la monarchie, ni projeté d'exercer la dictature à peine élu. Il ne voulait même pas passer à la VI<sup>e</sup> République. Tout au plus aurait-il changé le mode de scrutin aux élections législatives. Ce faisant, il n'aurait pas manifesté une bien grande originalité. Chez nos voisins, changer le mode de scrutin par commodité partisane est un sport national.

Néanmoins, à chaque élection, ça recommence. Il se trouve certains purs pour nier à M. Le Pen la qualité de démocrate. Il ne serait même pas républicain. A défaut d'examiner ses idées, ils lui collent quelques épithètes destinées à le disqualifier. Le « langage de l'exclusion », si détesté par eux, s'applique à lui seul (et désormais à M. Sarkozy).

Le chef du Front national est d'abord « douteux ». « Vieux comédien », il se donne pour démocrate alors que son programme est « réactionnaire ». Il est « cynique », « malhonnête », « menteur ». Il abuse des « raccourcis », il « simplifie » ce qui est complexe, contrairement à tous les autres candidats qui ne tombent jamais dans ce travers. L'idée de M. Bessonot d'interdire les licenciements n'est par exemple jamais qualifiée de « simpliste », mais il est, lui, un démocrate « insoupçonnable ».

Le Pen est aussi « criminel », pornographe de surcroît, il ne faut pas « se compromettre » avec lui. Ses idées sont « obscènes », « indécentes ». Il n'a pas de morale et ses ennemis sont « vertueux » parce qu'ils fixent « un haut degré d'exigence vis-à-vis du débat ».

Le Pen rend malade. Il faut l'entourer d'un « cordon sanitaire ». Il fait vomir, ses idées sont « nauséabondes ». Ceux qu'il séduit sont atteints d'une « maladie de l'âme ». Le Pen, « effrayant », incarne le mal. Pseudo démocrate, il n'a pas le droit de participer aux élections; il est regrettable qu'il ait obtenu les cinq cents signatures.

Voilà ce que disait un article de *Libération* du 8 mars 2007. Ces insultes

et ces objurgations ne mériteraient aucun développement, si l'auteur du papier, M. Emmanuel Giannesini, enseignant à Sciences-Po Paris et journaliste à *Philosophie magazine*, n'agréait sa vindicte de quelques justifications quasi philosophiques, que nous mentionnons parce qu'elles révèlent en creux ce qu'est la démocratie aux yeux de ses plus acharnés partisans.

M. Giannesini poursuit son article ainsi: « *Il n'est peut-être pas mauvais de rappeler que 82% des Français votants ont rejeté Jean-Marie Le Pen en 2002: depuis quand 18% d'approbation à quelque chose d'intrinsèquement obscène vaut-il certificat de vertu? Gilles Deleuze<sup>1</sup> détestait le terme même de « débat » et rappelait que la philosophie s'élaborait entre amis. Ce n'est pas haïr le peuple que rappeler ce principe fondamental de la politique reconnu par la quasi-totalité des penseurs de la modernité (...): on ne débat pas avec son ennemi, on le combat. Croire le contraire, c'est attribuer aux mécanismes de la démocratie – voter, parler – une vertu supérieure à celle de son fondement et de ses fins: nous rassembler au lieu de nous diviser, nous élever vers la paix et la concorde civile plutôt que nous rabaisser à nos singularités frieuses. Le programme du FN est contraire aux fondements mêmes de notre République (...) il faudrait peut-être dire aux électeurs qu'ils n'ont pas toujours raison.* »

Cette tirade n'est pas entièrement nouvelle. Aux yeux des purs, les procédures démocratiques sont indifférentes. L'aspect religieux de la démocratie ne se situe pas à ce niveau. L'auteur nie que le choix majoritaire du peuple puisse, comme il dit, signifier l'« onction » de certains personnages ou de certaines idées. Le peuple lui aussi est « douteux ». S'il ne vote pas dans le sens voulu par les oligarques, il se transforme en ramassis populiste. La « vraie » démocratie ne se définit ni par des procédures ni par la loi du nombre. Nous savions cela, mais une remarque de M. Giannesini parvient à

nous surprendre. Nous croyions les démocrates sincères et « authentiques » quand ils nous disaient, comme Ségolène Royal, que le débat est « l'essence de la démocratie », que celle-ci suppose la discussion rationnelle entre *tous* les citoyens, car elle permet de déterminer si une décision est bonne ou non. Nous n'avions sans doute pas affaire à de « vrais » démocrates. Il s'avère que les démocrates avancés ne discutent qu'entre eux.

On se demande de quoi ils peuvent bien parler puisque la vérité politique est établie avant que la discussion n'ait commencé. Les dogmes sont fermement établis et remplacent ceux des religions dépassées. Il s'agit de la paix universelle (à quel prix?), du consensus, de l'égalité de tous les hommes et du rejet des nations (ce sont elles que l'auteur vise lorsqu'il s'en prend aux « singularités frieuses », car le « vrai » démocrate préfère l'individu abstrait à la singularité concrète).

Le mérite involontaire de l'article de M. Giannesini consiste à nous libérer d'une illusion, celle de croire que la démocratie est le seul régime favorisant la recherche de la vérité, notamment politique.

La Ligue vaudoise n'est pas démocrate. Pour le Pays de Vaud, dont le bien commun lui importe en premier lieu, la démocratie n'est pas le meilleur des régimes. La Ligue vaudoise a des principes politiques qu'elle croit vrais. En aucun domaine, elle ne se désintéresse de la question de la vérité. De même que le Pays de Vaud n'est pas promis à exister pour l'éternité, de même les principes de son bien commun ne sont pas inscrits dans le marbre. La Ligue vaudoise s'efforce de confronter ces principes à la réalité changeante. Elle les reprend sans cesse pour éviter de rabâcher et de se tromper. Le débat interne est continu et les adversaires extérieurs n'en sont pas exclus, même si un jour il faudra les combattre et les vaincre.

Le numéro 1808 du 13 avril 2007 de la *Nation*, où MM. Olivier Delacretaz et Philippe Nordmann débattent

sur l'identité vaudoise, le montre. Il y a là des positions inconciliables; aucun consensus n'est recherché, quoiqu'un rapprochement, sur un point ou sur un autre, ne soit pas exclu. Les interlocuteurs ont en commun le souci d'exposer leur pensée sur un ton civilisé, sans ruse, par respect de ce qu'ils pensent être vrai. Ce n'est pas rien.

Il n'en va pas de même dans le milieu philosophique. Certains subordonnent la vérité à la recherche du consensus et de la paix civile. D'autres, comme Deleuze et les « post-modernes » français, ne croient pas que l'idée de vérité ait beaucoup de sens. Ils en déduisent que le débat ne sert à rien, que les philosophes sont des artistes qui forgent des concepts pour le plaisir d'être « créatifs ». Ils détestent la démocratie libérale, ce qui ne les empêche pas de se situer à gauche et d'envisager une nouvelle forme de démocratie plus démocratique dont on ne voit pas vraiment quels contours elle prendrait. D'autres encore, plus sérieux et compétents, tiennent en haute estime le dialogue en vue de la vérité, mais s'imaginent à tort que la démocratie seule le rend possible. La démocratie serait en somme la condition permettant à la vérité de se manifester. Cette conception ne nous séduit pas. D'abord, la vérité n'a pas toujours besoin de débat pour se révéler. En outre, l'histoire des idées enseigne à satiété que des vérités de la plus haute importance, dans tous les domaines, apparaissent sous les régimes les plus divers. Après tout, ni Aristote, ni Thomas d'Aquin, ni Shakespeare, ni Newton, encore moins Soljenitsyne ou Primo Levi n'ont vécu dans ce que nous considérons aujourd'hui comme une démocratie.

Il y aurait un livre à écrire sur les rapports qu'entretiennent la vérité, le dialogue et les divers régimes politiques. Cet ouvrage réserverait des surprises.

JACQUES PERRIN

<sup>1</sup> Gilles Deleuze (1925-1995), philosophe français.

## Votations du 17 juin

Outre l'initiative « La Parole aux Communes » à laquelle il faut voter OUI, deux autres objets seront soumis au verdict populaire le 17 juin prochain. L'un est l'initiative vaudoise réclamant deux nouveaux jours officiellement fériés; l'autre, de rang fédéral, concerne la cinquième révision de l'assurance-invalidité.

### NON à deux jours fériés supplémentaires

A l'heure actuelle, l'usage – mais non la loi – veut que le 2 janvier et le lundi de Pentecôte soient non travaillés dans le Canton de Vaud. Ces dernières années pourtant, quelques grandes surfaces commerciales ont décidé de profiter de ces lendemains de congés pour ouvrir leurs portes, là où les règlements communaux le permettraient. C'est pour cette raison que les syndicats et les partis de gauche ont lancé leur initiative intitulée, de manière très politiquement correcte, « 2 janvier et lundi de Pentecôte, jours fériés pour toutes et tous ! ». Le texte demande que ces deux dates soient ajoutées à la liste des jours fériés officiels.

En soi, l'extension des activités commerciales pendant les jours de congé n'est certainement pas souhaitable. Il apparaît cependant que les deux jours en question ne sont pas uniformément fériés dans les cantons qui nous entourent: le 2 janvier ne l'est qu'à Neuchâtel et seulement s'il tombe sur un lundi, alors que le lundi de Pentecôte n'est officiellement férié qu'à Genève, à Berne et dans le Jura. Faut-il alors vraiment s'offusquer si quelques commerces confrontés à la concurrence extérieure estiment opportun de servir leurs clients durant ces deux jours? Plutôt que de charger la législation cantonale de nouveaux interdits, il apparaît préférable de laisser ici une marge de liberté aux communes, ainsi qu'aux partenaires sociaux liés par des conventions collectives.

Nous voterons donc **NON**.

### OUI à la 5<sup>e</sup> révision de l'AI

L'assurance-invalidité (AI) est devenue un gouffre sans fond. Avec un déficit de 4 à 5 millions par jour, elle a déjà accumulé une dette de 10 milliards de francs. Et cette situation menace aussi

l'AVS puisque les deux assurances ont un fonds commun. C'est pour tenter de freiner cette évolution, même modeste, qu'une 5<sup>e</sup> révision de l'AI a été votée par les Chambres.

La gauche, bien entendu, joue à fond la carte de la dérive émotionnelle en prétendant qu'on veut faire des économies sur le dos des plus démunis. En réalité, l'objectif est de réaliser quelques économies ciblées et modérées – sur les rentes complémentaires et les « suppléments de carrière » versés à de jeunes rentiers – afin de réinvestir cet argent dans des programmes de détection précoce et de réinsertion dans le monde du travail. Il s'agit de détourner progressivement de l'assurance-invalidité les nombreux cas qui ne relèvent pas de l'invalidité mais plutôt de problèmes sociaux et de difficultés personnelles. En aidant ces personnes à se remettre au travail et à trouver leur juste place dans la société, on leur rend service en évitant de les maintenir dans un rôle d'assistés, et l'on diminue en même temps le nombre de rentes versées afin d'améliorer la situation financière de l'assurance.

Cette optique est saine et mérite d'être soutenue. On notera aussi que la notion de « détection précoce » n'oblige pas les médecins à donner des informations sur leurs patients, comme on l'a parfois entendu dire, mais prévoit seulement une éventuelle prise de contact entre un médecin de l'AI et le médecin traitant d'une personne présentant des signes avant-coureurs inquiétants.

Nous voterons donc **OUI**.

P.-G. BIERI

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne

## Discrimination

*Temps Présent* du 10 mai a présenté une expérience sociologique réalisée et filmée dans une classe canadienne d'enfants de dix ans. Pour illustrer les méfaits de la discrimination, l'enseignante, un beau matin, déclare que les élèves de petite taille sont supérieurs aux grands. Les petits se voient immédiatement attribuer des privilèges, tels que la possibilité de sortir de classe cinq minutes avant les grands, ou le pouvoir de décider si un grand peut s'asseoir à la même table qu'eux à la cantine. Les grands se voient obligés de porter en permanence un gilet rouge pour être distingués des petits. L'enseignante ne manque pas de féliciter chaque petit lors d'une bonne réponse, et de souligner les erreurs des grands.

Le résultat ne se fait pas attendre: dès la première récréation, les grands se retrouvent isolés. Les larmes leur viennent aux yeux lorsque le sentiment d'injustice est trop fort. Quant aux petits, ils ont vite fait de tirer les avantages de la situation, quitte à brimer leurs camarades en rouge. L'ambiance dans la classe se dégrade rapidement, rendant le travail d'enseignement difficile.

En fin de journée, les grands sont comme prévu retenus plus tard que les petits. L'enseignante leur explique que ce n'était qu'un jeu destiné à leur faire percevoir le mal-être lié à la discrimination.

Les enfants sont soulagés, voire jubilent lorsqu'elle leur annonce que les rôles seront inversés le lendemain: les grands seront déclarés supérieurs et les petits – qui ne le savent pas encore – porteront les gilets rouges. Le second jour est une copie conforme du premier, avec une constatation supplémentaire: les grands, qui ont pourtant vécu des brimades discriminatoires le jour précédent, sont tout aussi efficaces pour dévaloriser leurs petits camarades maintenant vêtus de gilets rouges.

Les conclusions de l'enseignante canadienne et du sociologue invité sur le plateau de *Temps Présent* vont dans le même sens: il n'y a pas besoin de raison objective ou logique pour justifier la supériorité d'un groupe social sur un autre. Le simple fait qu'un groupe s'autoproclame ou soit déclaré supérieur l'amène à brimer l'autre groupe, qui accepte et assume rapidement son rôle de victime infériorisée. Les commentaires sur le reportage se limitent toutefois à la mécanique poussant aux comportements discriminatoires.

L'enseignante se déclare déçue du résultat: elle s'attendait à un comportement un peu plus compatissant des grands lors de la seconde journée d'expérience. Elle n'est pas sûre que ses élèves soient maintenant capables de prendre leurs distances s'ils sont à nouveau entraînés dans un

schéma discriminatoire. Nous partageons ce souci, car les conditions qui ont amené la discrimination ne sont pas discutées avec eux. Le reportage canadien contient pourtant tout ce qu'il faut pour identifier ces conditions.

\* \* \*

La classe filmée est disciplinée, travailleuse, menée par une excellente pédagogue. Les élèves sont attentifs, la politesse et le silence sont la règle. La transmission du savoir fonctionne. L'enseignante est en charge des enfants depuis près de deux ans et connaît bien chacun d'entre eux. Elle dispose sur eux d'une autorité indiscutable et indiscutée.

L'objectif déclaré de l'expérience est d'instaurer un comportement discriminatoire. Il s'agit d'amener les enfants en situation. Pour ce faire l'enseignante abuse allègrement de son autorité et piétine les règles d'honnêteté qui avaient cours dans la classe. Elle trahit la confiance des enfants, les manipule pour les amener à un comportement discriminatoire. Sur un plan scientifique, remarquons que l'expérience présente peu de valeur, puisque son issue est déterminée d'avance.

L'enseignante n'a aucun mal à faire passer le message que «les petits sont supérieurs». Ce mensonge est bu en toute confiance par les enfants. Quand elle demande aux grands de porter des gilets rouges, aucun ne se rebiffe, car ils sont habitués à suivre les instructions de leur enseignante. Celle-ci se montre toutefois odieuse – les nécessités de l'expérience ont bon dos – en flattant les petits et en dévalorisant les grands. Consolant une petite en larmes (toutes ses amies sont des grandes), elle l'incite insidieusement à réviser ses affinités.

La manipulation des élèves par l'enseignante repose sur deux malentendus. Le premier découle de la création artificielle de deux groupes. Pour ce faire, un élément de la réalité (la taille des enfants) sert à définir deux catégories au moyen d'un standard parfaitement arbitraire (petit = moins de 1,34 m). Le second malentendu concerne la qualification des deux groupes: chacun est affublée d'attributs, d'obligations ou de privilèges qui n'ont ni réalité, ni cohérence entre eux (la supériorité des petits, le port du gilet rouge pour les grands, la sortie de classe

anticipée des petits...). La seule exigence est que ces attributs permettent de différencier les groupes. Notons que, dans l'expérience canadienne, la qualification des groupes a machiavéliquement précédé la répartition des enfants dans ceux-ci: beaucoup d'enfant de taille moyenne ne savaient donc pas dans quel camp ils allaient échouer!

La mécanique discriminatoire se bloque si un des deux malentendus est levé. Par exemple, il suffit d'illustrer l'inéptie du standard utilisé pour la définition des groupes (tous les enfants grandiront au-dessus de 1,34 m!) pour que la notion même de groupe disparaisse. De même, il serait aisé de lever le malentendu concernant les attributs des groupes par un contre-exemple bien choisi (citer un grand avec des bons résultats scolaires). Mais le fait que ces deux malentendus sont assésés de confiance par l'enseignante les rend invisibles aux enfants. Cette confiance les rend même aveugles: pour le second jour de l'expérience, chacun endosse son nouveau rôle sans relever les contradictions manifestes dans le discours de la maîtresse.

Les enfants cobayes ont-ils tiré bénéfice de l'expérience? Ils ont certes expérimenté la souffrance d'être discriminés. Certains ont peut-être compris les rouages de la discrimination, mais peu en ont vu le moteur. La majorité a retenu une leçon édifiante du style «la discrimination fait mal. Je ne la fais pas subir aux autres». Seul le «bouboule» de la classe, dont l'embonpoint est le prétexte à de réjouissantes railleries, ressort illuminé de l'expérience: il a compris l'absence de relation entre son aspect physique et les qualificatifs déplacés employés par ses camarades. Il saura désormais faire la différence entre ce qu'il est et ce que les autres affirment de lui.

Pour les besoins de l'expérience, l'enseignante a adopté un comportement déloyal et manipulé ses élèves. Même correctement déconditionnés, il se peut que certains enfants conservent l'image de cette duperie et perdent l'estime et le respect qu'ils avaient pour elle et pour d'autres adultes. Cette rupture de confiance est à notre avis trop chère payée pour une leçon de morale tolérante.

CEDRIC COSSY

## Revue de presse

### Nuits d'ivresse démocratique

La «Chronique TV: Il y a eu Katarina, il y aura Sarkozy» de M. Jean Ammann dans *La Liberté* du 12 mai revient sur l'élection présidentielle française et sur la promesse du nouvel élu: «Je ne vous mentirai pas».

[...] *Mais bien sûr que tu mentiras à tes adorateurs d'une euphorie printanière. Comment ferais-tu autrement, Nicolas? Comment pourrais-tu ne pas trahir tes électeurs puisque tes promesses sont indéfendables [...]*

[...] *Le pire est à venir. Voici un extrait des réjouissances puisé dans Le Figaro: «Le prochain ministre des Comptes, dont le nom sera connu en fin de semaine prochaine, pourrait avoir quelques sueurs froides lors de sa prise de fonction. Les comptes de l'Etat connaissent en effet un début d'année chaotique. Fin mars, le déficit de l'Etat a atteint 24,7 milliards d'euros, a indiqué hier Bercy dans un communiqué. C'est 18 milliards de plus que fin mars 2006.» Dans la foulée, les médecins réclament de revoir, à la hausse «cela va de soi», l'objectif 2007 des dépenses de l'assurance-maladie. Il ne te reste plus, cher Nicolas, qu'à baisser les impôts, ainsi que tu pris l'engagement. [...]*

[...] *Je pense que Nicolas Sarkozy est fou. Il est fou car il avait, dimanche soir, des airs de sincérité: «Je ne vous trahirai pas, je ne vous mentirai pas, je ne vous décevrai pas.» Le malade psychiatrique est celui qui croit en ses mensonges et qui habite son imaginaire. Nicolas Sarkozy est typiquement dans ce tableau pathologique.*

*Mais peut-être que les électeurs ne sont pas dupes. Ils ne gobent pas un mot des déclarations de Sarkozy. Peut-être que la démocratie n'existe que pour ces rares nuits d'ivresse où des millions de citoyens font semblant de croire à ces promesses mensongères et rêvent à un lendemain radieux. L'élection présidentielle est donc un rituel inventé par des sociétés de sédentaires pour conjurer la fatalité et ces événements qui nous dépassent.*

En fait, à travers tout ce battage médiatique et télévisuel, c'est un clan quasi féodal qui s'est emparé du pouvoir et va régner pour cinq ans en distribuant les prébendes et les fiefs. Si, au lieu du marquis Sarkozy et de ses barons, c'était la princesse Ségolène, le prince-consort et

les ducs (appelés aujourd'hui «éléphants») de l'autre bord qui avaient triomphé, M. Ammann n'aurait pas eu grand chose à changer à son texte. Mais revenons chez nous: il nous a paru inconvenant que des parlementaires suisses et plus encore un membre du gouvernement vaudois participent par leur vote à ces joutes électorales pour la conquête du pouvoir outre-Jura.

### La fête tourne à l'aigre

Comme chaque année, la célébration du 1<sup>er</sup> août prochain au Grütli pose des problèmes, d'autant plus que les présidentes de la Confédération et du Conseil national sont invitées à tenir un discours. Sur le mode poético-satirique, M. André Klopfenstein («Grütli, meine Liebe», *L'Express* du 19 mai) écrit à ce sujet:

[...] *Par une douce matinée d'un été précoce aux senteurs de FA-18 rasant les hautes cimes encore enneigées d'une Suisse se préparant à vivre sa fête nationale, un papillon aux ailes poudrées vollette de fleur en fleur. [...]*

[...] *Devant son miroir, les traits du visage tendus comme un câble de téléphonie, Micheline Calmy-Rey coiffe ses mèches plus plates que rebelles. Elle prend d'une main tremblante un tube de dentifrice et brosse ses dents plus blanches qu'aiguilles, ses canines plus incisives que ses discours. Elle se souvient de ce samedi soir de gloire où elle avait entonné «Les trois cloches» qui résonnent encore dans de lointains pâturages. C'est son jour. Le 1<sup>er</sup> août. Elle va faire un discours là-haut sur la montagne. Elle est prête, fière et courageuse. Bien plus que ce fameux jour du 1<sup>er</sup> mai où elle avait rendez-vous chez son coiffeur.*

*Grütli, prairie verte à l'herbe aussi grasse que ses idées.*

*Grütli, pâture où paissent des bovins attardés ruminant le passé. [...]*

La fête aura-t-elle lieu? Cette année, le Conseil fédéral offre l'aide de l'armée pour faire régner l'ordre sur la prairie. Depuis que la Confédération a obtenu la compétence de déclarer le 1<sup>er</sup> août jour de fête nationale férié et que les conseillers fédéraux se croient obligés d'aller discourir au Grütli, les incidents se succèdent. Ça valait bien la peine. Nous partageons l'avis de M. Couchepin: les membres du Conseil fédéral ne devraient pas y aller.

E.J.

## Le Coin du Ronchon

### La France, son président, ses journalistes, ses bulldozers

Elu démocratiquement président de la République française, Monsieur Nicolas Sarkozy a sans doute encore bien d'autres défauts. Il a en revanche une qualité qui nous donne envie de l'aimer: il déclenche de véritables crises de rage parmi les gens que nous n'aimons pas.

On l'a vu dans la rue, où les réactions spontanées organisées par la gauche ont fait partir en fumée quelque 1500 voitures – soit légèrement plus qu'au cours d'une nuit «normale». Mais c'est surtout dans les médias qu'on le constate désormais quotidiennement, avec un déluge coordonné de commentaires pincés, d'allusions insidieuses et d'adjectifs habilement dépréciatifs.

Les journalistes français de gauche (parce qu'il y a encore quelques journalistes de droite en France) et les journalistes suisses romands (qui sont quasiment tous à gauche) sortent tout ce qui leur passe par la tête, ce qui donne un résultat assez maigre qu'ils multiplient ensuite à l'infini grâce au miracle de l'informatique. Pendant quelques jours, les vacances privées du nouveau président (*vacances de riche, insulte aux pauvres, mauvais goût, scandale politique, étalage*

*de luxe indécent*, etc.) ont occupé plus de la moitié des dépêches internationales, entre deux attentats à Bagdad. Si M. Sarkozy était resté chez lui, c'aurait été la même chose (*comportement casanier, renfermé, mystérieux, dissimulateur, conspirateur*), de même que s'il était allé à la montagne (*mythes alpins, folie des sommets, dégradation de la nature*) ou dans un supermarché (*populisme, clientélisme, mépris des petits commerçants*). A l'heure actuelle, les éditorialistes tartinent frénétiquement sur le thème de l'«homme pressé». Parce que M. Sarkozy a nommé son gouvernement sitôt son entrée en fonction – comme le font en principe tous les présidents nouvellement élus.

Au milieu d'une dizaine de «niouzes» niaises sur le jogging matinal du chef de l'Etat, on apprend incidemment... que quelque 2800 églises de France, jugées trop chères à entretenir, vont être rasées à coups de bulldozers! Cette information ahurissante est passée presque inaperçue. Les journalistes s'intéressent beaucoup moins aux églises chrétiennes qu'aux statues de Bouddah de la vallée de Bamian, et encore moins qu'au jogging matinal de Nicolas Sarkozy.

LE RONCHON